

document de travail

décembre 2009 | 89

Présentation de la base de données *Institutional Profiles Database 2009 (IPD 2009)*

Denis de Crombrughe, Kristine Farla, Nicolas Meisel, Chris de Neubourg,
Jacques Ould Aoudia, Adam Szirmai

Contact : Nicolas Meisel, département de la Recherche, AFD (meiseln@afd.fr)

Département de la Recherche

Agence Française de Développement 5 rue Roland Barthes
Direction de la Stratégie 75012 Paris - France
Département de la Recherche www.afd.fr

Les auteurs

Denis de Crombrughe, professeur assistant à la Maastricht University School of Business and Economics (d.decrombrughe@maastrichtuniversity.nl)

Kristine Farla, doctorante à la Maastricht Graduate School of Governance (kristine.farla@maastrichtuniversity.nl)

Nicolas Meisel, économiste au département de la Recherche de l'Agence Française de Développement (meiseln@afd.fr)

Chris de Neubourg, professeur à la Maastricht Graduate School of Governance. (chris.deneubourg@maastrichtuniversity.nl)

Jacques Ould Aoudia, économiste à la direction générale du Trésor du ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi (jacques.ould-aoudia@dgtpe.fr)

Adam Szirmai, professeur à l'Université des Nations Unies – Maastricht Economic Research Institute on Innovation and Technology (UNU-MERIT) et professeur à la Maastricht Graduate School of Governance (szirmai@merit.unu.edu)

Avertissement

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD ou de ses institutions partenaires.

L'objet de la diffusion de cette publication est d'encourager et de faciliter l'utilisation d'*Institutional Profiles Database* (IPD), de stimuler le débat et d'appeler commentaires et critiques.

Directeur de la publication : Jean-Michel SEVERINO

Directeur de la rédaction : Robert PECCOUD

ISSN : 1954-3131

Dépôt légal : 4^e trimestre 2009.

Mise en page : Anne-Elizabeth COLOMBIER.

Résumé

Ce document présente la base de données *Institutional Profiles Database 2009* (IPD 2009). IPD 2009 offre aux chercheurs une évaluation quantitative des caractéristiques institutionnelles de 123 pays développés, en développement et en transition couvrant au total 99 % du Produit intérieur brut (PIB) mondial et 96 % de la population de la planète. La base est orientée vers l'analyse du lien entre institutions et croissance de long terme. Après les publications de 2001 et de 2006, IPD 2009 constitue la troisième édition de cette base de données. La prochaine édition d'IPD est prévue pour 2012.

Le champ institutionnel d'IPD dépasse largement celui de la gouvernance. Il est découpé en neuf fonctions institutionnelles majeures : 1) institutions politiques ; 2) sécurité, ordre public, contrôle de la violence ; 3) fonctionnement des administrations publiques ; 4) liberté de fonctionnement des marchés ; 5) coordination des acteurs, vision stratégique et innovation ; 6) sécurité des transac-

Abstract

This document presents an overview of the Institutional Profiles Database (IPD) 2009. IPD offers researchers a quantitative evaluation of the institutional characteristics of 123 countries covering 99% of global GDP and 96% of the world population. The database is oriented towards the analysis of the relationship between institutional attributes and long-term economic growth. IPD 2009 is the third edition (earlier versions appeared in 2001 and 2006), and a fourth edition is planned for 2012.

IPD covers a broad spectrum of institutional characteristics, going well beyond the measurement of governance indicators. The nine major institutional functions assessed by the IPD are: 1) Political institutions; 2) Safety, Law and order, Control of violence; 3) Functioning of public administrations; 4) Free operation of markets; 5) Coordination of actors, Strategic vision, Innovation; 6) Security of transactions and contracts; 7) Market regulations, Social dialogue; 8) Openness to the outside world; and 9) Social cohesion and mobility.

tions et des contrats ; 7) régulations des marchés, dialogue social ; 8) ouverture sur l'extérieur ; 9) cohésion et mobilité sociales.

La base de données est disponible gratuitement sur :

<http://ipd.afd.fr>

<http://www.maastrichtuniversity.nl/governance>

<http://www.cepii.fr/ProfilsInstitutionnelsDatabase.htm>

IPD 2009 est présentée dans trois versions : la base complète (367 variables) et deux versions réduites, l'une de 133 variables, l'autre de 93 variables, toutes deux agrégées sur la base d'hypothèses explicitées dans ce document. D'autres méthodes d'agrégation sont possibles.

Mots clés : base de données, indicateurs, croissance, développement, gouvernance, informel, institutions.

Classification JEL : A0, K0, O1, O4, O57, P0

The complete database is freely available at:

<http://ipd.afd.fr>

<http://www.maastrichtuniversity.nl/governance>

<http://www.cepii.fr/ProfilsInstitutionnelsDatabase.htm>

IPD is presented in three versions: a full version that contains 367 variables; and two aggregated versions, one containing 133 variables and the other 93 variables. Both of the condensed versions are aggregated based on the methodology presented in this document. Other aggregation methods can also be used.

Keywords: database, development, governance, growth, indicators, informal, institutions.

JEL: A0, K0, O1, O4, O57, P0.

This document is also available in English

Remerciements

Nos remerciements vont tout d'abord à tous ceux qui, dans les missions économiques du ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi (MINEIE) et les agences de l'Agence Française de Développement (AFD), aux quatre coins du monde, ont répondu au questionnaire. Nous savons que ce travail représente une tâche importante.

Ce projet a mobilisé de nombreuses compétences, provenant de divers horizons. Pour leurs soutiens, leurs apports et leurs commentaires critiques, nous tenons à remercier : Michel Aglietta, Biniam Bedasso, Séverine Bellina, Agnès Benassy-Quéré, Pierre Berthelier, Reynold de la Boutetière, Philippe Bouyoux, Paul Cahu, James Chan Lee, Jean-Raphaël Chaponnière, Ludovic Cocogne, Benoît Coeuré, Denis Cogneau, Christophe Cottet, Delphine d'Amarzit, Jean-Paul Depecker, Alain Desdoigts, Vanessa Duchatelle, Ramon Fernandez, Pierre Jacquet, Daniel Kaufmann, David Khoudour, Aart Kraay, Dominique Lebastard, François Marion, Bertrand du-Marais, Guy de Monchy, Jean-David Naudet, Moritz Neuffer, Kako Nubukpo, Charles Oman, Robert Peccoud, Cyril Rousseau, Véronique Sauvat, Vincent Schneiter, Jérôme Sgard, Julien Rencki, Cécile Valadier et Clémence Weber.

IPD 2009 a connu d'importantes améliorations par l'enrichissement du questionnaire au travers des contributions de Christiane Arndt, Kawtar Eddahmani, Aouatif El Fakir, Mushtaq Khan, John Wallis, Steve Webb, et des membres du comité technique « Foncier et développement » de l'AFD et du ministère français des Affaires étrangères. Ce document a bénéficié, en outre, de commentaires et de suggestions de Bart Verspagen de l'université de Maastricht. Tous sont ici vivement remerciés.

La réflexion sur la mesure des institutions a été également enrichie par la participation des auteurs à de multiples séminaires, notamment le 17 juin 2008 à la Banque mondiale à Washington : *"The interaction between Governance and Growth: Shifting paradigms?"* et les 21 et 22 janvier 2009 à la Maastricht Graduate School of Governance à Maastricht : *"Governance Indicators and Assessments, Impact and future Trends"*.

Les analyses statistiques ont été menées en collaboration avec Hicham Abbas et Anne-Sophie Dufernez, stagiaires de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE). Nous les remercions pour la qualité de leur travail et leur implication.

Nous remercions également Françoise Petit et Marie-Thérèse Pouliquen pour leur soutien informatique, ainsi que Dominique Pianelli (en charge de l'accès au site Web du Centre d'études prospectives et d'informations internationales [CEPII]), Martin Rehm et Charlotte Groven (qui assurent les mêmes fonctions à la Maastricht Graduate School of Governance).

Les auteurs restent seuls responsables des idées publiées dans ce document et des erreurs et imprécisions qui pourraient subsister dans le texte.

L'équipe du projet IPD encourage les chercheurs à utiliser cette base de données. Pour toute question, remarque ou suggestion, merci de prendre contact avec :

ipd@afd.fr

institutions@cepii.fr

ipd@maastrichtuniversity.nl

Sommaire

	Introduction	6
1.	Mesurer les institutions	8
1.1	Une définition large des institutions	8
1.2	Les difficultés de mesure des institutions	8
1.3	Mesure des institutions et politiques publiques	8
1.4	Une approche non normative	9
2.	Le cadre analytique d'<i>Institutional Profiles Database</i>	10
2.1	Structure du champ institutionnel	10
2.2	Institutions et performances économiques	12
2.3	L'enrichissement de la base de données de la première version (IPD 2001) à IPD 2009	13
3.	Construction d'<i>Institutional Profiles Database 2009 (IPD 2009)</i>	14
3.1	La collecte des données	14
3.2	Le système de notation	14
3.3	Vérification des données	15
3.4	Comparaison d'IPD 2009 avec des indicateurs institutionnels externes (calibrage)	16
3.5	L'agrégation des données	17
	Conclusion	19
	Sigles et abréviations	20
	Bibliographie	21
	Annexe 1. Les 123 pays couverts par IPD 2009	22
	Annexe 2. Résultats du calibrage	23
	Annexe 3. Vue d'ensemble d'IPD 2009 : variables à 2 digits et à 3 digits	24

Introduction

IPD 2009 couvre 123 pays et contient au total 367 indicateurs décrivant un large champ de caractéristiques institutionnelles. Celles-ci ont été structurées en neuf fonctions : 1) institutions politiques ; 2) sécurité, ordre public, contrôle de la violence ; 3) fonctionnement des administrations publiques ; 4) liberté de fonctionnement des marchés ; 5) coordination des acteurs, vision stratégique et innovation ; 6) sécurité des transactions et des contrats ; 7) régulations des marchés, dialogue social ; 8) ouverture sur l'extérieur ; 9) cohésion et mobilité sociales.

Les pays couverts par IPD 2009 représentent 96 % de la population mondiale et 99 % du PIB mondial. IPD 2009 comprend 24 pays développés et 99 pays en développement : 30 pays d'Afrique subsaharienne, 16 pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, 18 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, 17 pays d'Asie et d'Europe centrales et 18 pays d'Asie (voir en annexe 1 la liste des pays). La première base de données IPD, établie en 2001, couvrait 51 pays. La seconde, en 2006, a vu son champ géographique étendu à 85 pays.

IPD a été élaborée par des chercheurs du MINEIE et de l'AFD en France, à partir d'une enquête menée auprès des agences du MINEIE et de l'AFD présentes dans les pays couverts.

L'objectif du projet IPD est de contribuer à la mesure et à l'analyse du rôle que les institutions jouent dans le développement en stimulant les recherches dans ces domaines. Le projet IPD s'insère dans un programme de recherche pluriannuel de l'AFD sur « Institutions, Gouvernance et Croissance à long terme », qui vise à approfondir la connaissance sur le rôle des institutions dans le processus de développement. Aux côtés du CEPPII, l'université de Maastricht – *Maastricht Graduate School of Governance* (MGSOG) – est l'un des partenaires majeurs de ce projet de recherche. Les chercheurs de la MGSOG ont

participé à l'enrichissement et au test du questionnaire, ainsi qu'aux analyses exploratoires qui ont conduit à la finalisation de la base de données.

Depuis 2008, le *World Bank Institute* a intégré une partie des indicateurs d'IPD (version 2006) dans les *Worldwide Governance Indicators* (WGI) (Kaufmann, Kraay et Mastruzzi, 2009). Le poids moyen des indicateurs d'IPD dans les WGI est de 7,2 % sur les 33 sources différentes qui concourent à leur formation.

Ce document présente en trois chapitres les bases et les méthodes de construction d'IPD 2009¹. Le premier chapitre traite de la mesure des institutions. Le chapitre 2 présente le cadre analytique de la construction de la base. Enfin, le chapitre 3 décrit la méthode de construction utilisée pour élaborer la base de données.

Accès à la base de données et mention à faire figurer lors de son utilisation :

IPD est présentée dans trois versions : la base complète (367 variables) et deux versions réduites, l'une de 133 variables, l'autre de 93 variables, agrégées sur la base d'hypothèses explicitées dans ce document. La base de données est disponible gratuitement, dans sa version complète et dans ses versions agrégées, pour tout utilisateur enregistré, sur les sites suivants :

<http://ipd.afd.fr>

<http://www.maastrichtuniversity.nl/governance>

<http://www.cepii.fr/ProfilsInstitutionnelsDatabase.htm>

¹ Les documents présentant les bases 2001 et 2006 peuvent être obtenus sur les sites du CEPPII et de la MGSOG.

Merci aux utilisateurs de mentionner la source comme suit, en français ou en anglais :

Institutional Profiles Database (IPD)

Les utilisateurs d'IPD sont invités à transmettre au CEPII et à la MGSOG une copie des recherches effectuées à partir de la base (adresses e-mail ci-dessous). Seules les recherches qui auront reçu une validation scientifique préalable seront référencées sur le site. Pour tout commentaire ou question sur les contenus, le nom des variables ou leur traduction, merci de prendre contact par mail avec :

ipd@afd.fr

institutions@cepii.fr

ipd@maastrichtuniversity.nl

Avertissement pour l'usage de la base :

Les données mises à disposition ainsi que les travaux effectués à partir de ces données ne sauraient en aucun

cas refléter les positions officielles du MINEIE, de l'AFD, du CEPII ou de la MGSOG, ni engager leur responsabilité. En outre, ceux-ci déclinent toute responsabilité quant aux conséquences d'anomalies ou d'erreurs qui pourraient subsister dans la base de données.

Les indicateurs sont ici rendus disponibles à des fins de recherche scientifique : l'exploration des relations entre institutions et développement. Ils n'ont pas vocation à être utilisés pour des usages opérationnels (par exemple pour allouer des ressources), ni en niveau ni en évolution. L'usage des indicateurs pris individuellement est, en effet, délicat tant sur le plan statistique que conceptuel : c'est l'ensemble des données de la base qui doit être analysé par une approche multidimensionnelle, dans un but scientifique et non opérationnel. Ce point est largement documenté et confirmé par les travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) effectués par Arndt et Oman (2006).

1. Mesurer les institutions

1.1 Une définition large des institutions

IPD est construite à partir de la définition des institutions de Douglas North : ensemble des règles formelles (constitution, lois et règlements, système politique, droits de propriété...) et informelles (systèmes de valeurs et croyances, coutumes, représentations, normes sociales...) régissant les comportements des individus et des organisations. Les organisations désignent des entités regroupant des individus qui poursuivent des buts communs (entreprises, syndi-

cats, organisations non gouvernementales [ONG]...). Dans ce contexte, les institutions structurent les incitations qui agissent sur les comportements et offrent un cadre aux échanges économiques (North, 1990).

Le projet IPD s'inscrit dans un champ de recherche très actif sur la construction d'indicateurs institutionnels et leurs limites (voir notamment Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton, 1999 et 2002 ; Arndt et Oman, 2006).

1.2 Les difficultés de mesure des institutions

L'économie contemporaine s'appuie, dans sa démarche de science sociale, sur des éléments mesurés, donc quantifiés. Il y a donc une réelle difficulté pour les économistes à aborder la question des institutions, et tout particulièrement à en proposer une mesure, et ce pour plusieurs raisons :

- l'analyse des institutions nécessite une approche pluridisciplinaire, mobilisant des savoirs autres que l'économie : l'histoire, le droit, les sciences politiques, la sociologie, l'anthropologie... ;
- elle touche au champ des valeurs, posant ainsi des problèmes de normativité (valeurs universelles *versus* valeurs locales) qui appellent une prudence particulière ;
- les économistes se voient souvent dans la nécessité de construire des indicateurs quantitatifs à partir d'apprécia-

tions qualitatives comportant une certaine dose de subjectivité ;

- enfin, il n'existe pas de cadre assurant la cohérence du champ des institutions. Ce champ n'est ni structuré ni borné comme peut l'être la comptabilité qui donne la mesure de toute chose à travers des prix et des quantités.

IPD se situe dans le cadre de cette démarche visant à quantifier les phénomènes institutionnels. La production d'indicateurs « capturant » les caractéristiques institutionnelles suppose l'adoption d'un cadre d'analyse global structurant le champ institutionnel observé. Cette structuration du champ est celle du questionnaire qui a servi à recueillir les informations brutes.

1.3 Mesure des institutions et politiques publiques

Il convient de situer la question des institutions dans le champ des politiques publiques pour avoir une vision claire des objectifs de la quantification.

Les politiques visant au « changement institutionnel » sont complexes à concevoir, décider et appliquer, car elles modifient en profondeur les équilibres socioéconomiques des sociétés. Elles mobilisent un nombre important d'acteurs et se confrontent inévitablement à la culture de changement d'une société ; elles heurtent souvent des intérêts concen-

trés et organisés bénéficiant de rentes de situation ; elles obligent souvent à agir avec des outils anciens pour en forger de nouveaux (par exemple, faire appliquer des dispositifs anti-corruption par une administration corrompue).

Mesurer la qualité d'une institution ou de la mise en œuvre d'une réforme institutionnelle (l'adoption d'une loi ne garantit pas son application), ainsi que ses effets souvent diffus et étalés dans le temps, implique de saisir cette complexité.

1.4 Une approche non normative

La diversité des cadres institutionnels dans lesquels se sont opérés les processus d'émergence économique invite à une approche non normative. Dans la base IPD, nous ne préjugeons pas de l'existence d'une norme institutionnelle, de ce qui pourrait constituer de « bonnes » ou de « mauvaises » institutions.

L'approche adoptée suppose qu'il n'existe pas un modèle institutionnel unique optimal qui s'imposerait quels que soient le niveau de développement, l'héritage institutionnel du pays et ses transformations historiques. Les modèles vers lesquels tendent aujourd'hui les économies développées ne sont pas à projeter tels quels sur des économies dont l'héritage institutionnel et le niveau de développement

sont très différents (North, 1994 ; Aoki, 2001).

En effet, les multiples exemples de décollage dans des cadres institutionnels jugés aujourd'hui « non orthodoxes » (États-Unis et Allemagne de la fin du XIX^e siècle, France des « Trente Glorieuses » et Japon d'après-guerre, Corée du Sud et Taiwan des années 1960 à 1980, Chine et Vietnam aujourd'hui...) montrent que des configurations institutionnelles très différentes ont pu soutenir des périodes de croissance à un rythme durablement élevé. La base IPD est construite pour analyser, identifier, caractériser la grande diversité de configurations institutionnelles qui favorisent (ou qui bloquent) les processus de développement.

2. Le cadre analytique d'*Institutional Profiles Database*

2.1 Structure du champ institutionnel

IPD est structurée par le croisement de **neuf fonctions** (décrivant des fonctions institutionnelles essentielles) et de **quatre secteurs** (espaces dans lesquels se déploient les fonctions).

Les neuf fonctions institutionnelles essentielles :

- 1) **institutions politiques** : fonctionnement des institutions politiques, droits et libertés publiques, légalité et légitimité des autorités publiques ;
- 2) **sécurité, ordre public, contrôle de la violence** : sécurité des personnes et des biens, contrôle de la violence intérieure, sécurité extérieure ;
- 3) **fonctionnement des administrations publiques** : transparence et efficacité de l'action publique, contrôle de la corruption, indépendance et niveau d'application de la justice, gouvernance des ressources naturelles, autonomie des organisations ;
- 4) **liberté de fonctionnement des marchés** : privatisations et nationalisations, liberté des prix et des taux d'intérêt, flexibilité du marché du travail ;
- 5) **coordination des acteurs, vision stratégique, innovation** : capacité de l'État à faire converger les intérêts et les anticipations, vision stratégique des autorités, capacité d'absorption technologique ;

6) **sécurité des transactions et des contrats** : respect des droits de propriété, des droits des contrats, traitement des différends commerciaux ;

7) **régulations des marchés, dialogue social** : concurrence sur les marchés des biens et services et sur le marché du capital ; régulation et supervision du système financier ; dialogue social ;

8) **ouverture sur l'extérieur** : liberté de circulation des marchandises et des services, des capitaux, des personnes et de l'information ;

9) **cohésion et mobilité sociales** : équilibres sociaux et régionaux, égalité de traitement (selon le sexe, l'ethnie...) dans les traditions et du fait des institutions formelles, solidarités (traditionnelle, institutionnelle), mobilité sociale.

Ces neuf **fonctions institutionnelles** sont croisées avec les quatre **secteurs** suivants :

- A) institutions publiques, société civile ;
- B) marché des biens et services ;
- C) marché des capitaux ;
- D) marché du travail et relations sociales.

Au total, le champ des institutions est résumé dans le tableau 1 :

Tableau 1. IPD : structure du cadre analytique

SECTEURS INSTITUTIONNELS					
FONCTIONS INSTITUTIONNELLES	Environnement institutionnel		Marchés		
	- A -	- B -	- C -	- D -	
	Institutions publiques, société civile	Marché des biens et services	Marché des capitaux	Marché du travail	
	1- Institutions politiques	Droits politiques et libertés publiques, légalité, légitimité			Liberté, pluralisme syndical
	2- Sécurité, ordre public, contrôle de la violence	Sécurité des personnes et des biens, contrôle de la violence, sécurité extérieure			
	3- Fonctionnement des administrations publiques	Transparence, contrôle de la corruption, efficacité de l'administration, indépendance de la justice, autonomie des organisations	Création d'entreprise, gouvernance des ressources naturelles		
	4- Liberté de fonctionnement des marchés		Privatisations, nationalisations, liberté des prix	Privatisations, nationalisations, liberté du crédit et des taux d'intérêt	Flexibilité du marché du travail formel
	5- Coordination des acteurs, vision stratégique, innovation	Capacité d'arbitrage autonome de l'État, coordination des acteurs publics et privés, vision stratégique des autorités, innovations	Environnement technologique des entreprises	Capital-risque	Formation professionnelle
	6- Sécurité des contrats et des transactions	Sécurité des droits de propriété et des contrats, justice commerciale, droit de la faillite	Information sur la qualité des biens, sur la situation des entreprises, sécurité foncière, propriété intellectuelle	Systèmes de garanties, obligations d'information	Respect du droit du travail
	7- Régulation des marchés, dialogue social		Régulation de la concurrence	Régulation de la concurrence, règles prudentielles, supervision	Dialogue social
8- Ouverture sur l'extérieur	Circulation des personnes, de l'information	Ouverture commerciale	Ouverture financière	Circulation des travailleurs	
9- Cohésion et mobilité sociales	Equilibre social, égalité de traitement, solidarité		Microcrédit	Segmentation du marché du travail, mobilité sociale	

2.2 Institutions et performances économiques

IPD est construite en vue de l'exploration de la relation entre le développement institutionnel et la croissance à long terme. Nous exposons ici l'approche adoptée pour mesurer les caractéristiques institutionnelles selon cette orientation.

Les questions à partir desquelles ont été quantifiées les caractéristiques institutionnelles des pays ont été posées en vue de capturer dans les réponses **la mise en œuvre effective de chacune des règles** à évaluer, autrement dit, selon une approche *de facto* plutôt que *de jure*.

L'approche *de facto* évalue le fonctionnement réel des institutions, par-delà leur forme précise, tandis que l'approche *de jure* identifie l'existence et la forme juridique des dispositifs institutionnels, indépendamment de leur mise en œuvre effective. L'approche ici adoptée, qui privilégie l'application des règles sur leur existence formelle, est une caractéristique fondamentale d'IPD. Ce point constitue un élément essentiel dans la relation entre institutions et développement économique de long terme : l'existence de règles ne garantit pas en soi leur application effective.

Cette démarche qui structure toute la base IPD renvoie à la différenciation entre « **fonctions institutionnelles** » et « **arrangements institutionnels** » (Rodrik, 2008). Les fonctions institutionnelles sont les fonctions fondamentales que chaque société crée et fait fonctionner, comme la sécurité des personnes et des biens, la conduite des affaires publiques, la justice, la sécurité des contrats et des transactions, le soutien aux personnes en difficulté. Les arrangements institutionnels sont les dispositifs idiosyncratiques que chaque société invente pour satisfaire (plus ou moins) ces fonctions fondamentales. Ainsi, les arrangements institutionnels sont spécifiques à chaque société et dépendent de son histoire, de ses emprunts culturels aux autres sociétés, et d'autres facteurs. La justice ou la sécurité, par exemple, peuvent être assurées par une grande variété d'arrangements.

En résumé, IPD est fondée sur l'évaluation des fonctions institutionnelles (approche *de facto*), sans égards pour les arrangements spécifiques (*de jure*) qui assurent -ou pas- la réalisation effective de ces fonctions fondamentales.

Par ailleurs, les indicateurs d'IPD se situent à **différents niveaux du système institutionnel** : certaines variables évaluent des phénomènes institutionnels (par exemple, la corruption ou la segmentation du marché du travail). D'autres évaluent des dispositifs de politiques publiques (par exemple la régulation de la concurrence), ou des résultats de ces politiques (par exemple, la qualité de l'éducation et de la santé publiques de base). Les recherches menées à partir des données de la base pourront tenir compte, au besoin, de ces différents niveaux au sein du système institutionnel d'ensemble.

Enfin, l'analyse globale des systèmes institutionnels à l'aide d'IPD permet la comparaison entre les différentes **combinaisons institutionnelles** des pays en vue d'évaluer si ces combinaisons sont favorables ou défavorables à la croissance économique. En effet, nous faisons l'hypothèse que ce sont avant tout les combinaisons institutionnelles, plus que les caractéristiques des institutions prises séparément, qui influent sur les performances économiques (Amable, 2000).

Cela signifie que le profil institutionnel d'un pays ne peut pas être évalué par l'addition de ses caractéristiques institutionnelles, mais à partir de la composition de ces variables **selon une approche multicritères**. Pour cette raison, nous n'agrégeons pas l'ensemble des indicateurs élémentaires de la base en un seul indicateur synthétique censé représenter la qualité globale des institutions de chaque pays, ordonnable en un classement unique. Instruments de représentation des pays, les profils institutionnels dans leur ensemble ne sont pas strictement ordonnables et ne visent pas à classer les pays². Cet exercice n'aurait aucun sens.

² Nous avons choisi de donner à la base de données le nom de « Profils institutionnels » en raison de cette caractéristique essentielle.

2.3 L'enrichissement de la base de données de la première version (IPD 2001) à IPD 2009

La mesure des institutions constitue un nouveau champ de savoir encore bourgeonnant. Il n'existe pas de consensus scientifique sur la façon cohérente de mesurer les caractéristiques institutionnelles des sociétés. Comme il a été indiqué *supra*, le projet IPD vise à créer des outils quantitatifs pour explorer la relation entre institutions et développement. A cette fin, IPD cherche, depuis sa création en 2001, à intégrer les développements les plus pertinents de la littérature économique relative à cette exploration.

IPD 2006 a ainsi intégré les contributions sur le monopole focal de gouvernance (Meisel, 2004) dans la fonction 5 intitulée « Coordination des acteurs, vision stratégique, innovation ». Cet enrichissement a permis d'effectuer une distinction entre les caractéristiques institutionnelles des pays « convergents » (ceux qui ont une croissance de long terme plus élevée que celle des pays développés) et ceux des pays « divergents » (respectivement : « moins élevée »). Cette distinction porte notamment sur les capacités de gouvernance regroupées dans cette fonction 5 qui décrit l'aptitude de l'État à faire converger les intérêts et les anticipations des agents publics et privés, la vision stratégique des autorités, les capacités d'absorption technologique de l'économie (Meisel et Ould Aoudia, 2008). Ces résultats convergent avec ceux du "*Growth Report*" (Spence *et al.*, 2008).

Dans IPD 2009, nous avons approfondi l'enrichissement de la base dans la sphère de l'économie politique, prenant en compte les travaux de North, Wallis et Weingast (2008) et ceux de Khan (2008 et 2009). Ainsi, IPD 2009 introduit des concepts créés par ces auteurs comme « l'ouverture de l'ordre social », le « contrôle de la violence », « l'usage des rentes ». IPD 2009 intègre également les contributions de Chris de Neubourg sur le marché du travail, et ceux d'Adam Szirmai (2009) sur les perspectives de long terme dans le champ institutionnel. Enfin, IPD 2009 a incorporé des variables sur le champ de la sécurité foncière³.

De nouvelles variables ont été créées à travers ce processus d'enrichissement et incluses dans le cadre analytique de la base.

En raison de ces enrichissements qui ont modifié le champ thématique de la base, les comparaisons inter-temporelles à partir des trois versions de la base (2001, 2006 et 2009) sont délicates : **au fil des versions, la priorité a été clairement donnée à l'amélioration de la base plutôt qu'à la comparabilité dans le temps.**

En outre, comme il est expliqué dans le document qui présente IPD 2006 (Meisel et Ould Aoudia, 2007), l'évaluation des caractéristiques institutionnelles, subjective par nature, peut dépendre de l'évolution des regards des personnes qui répondent au questionnaire. La fragilité de la comparabilité dans le temps des indicateurs institutionnels a été largement documentée dans la littérature (Arndt et Oman, 2006 ; Kaufmann, Kraay et Mastruzzi, 2009).

Ceci n'implique pas que l'analyse des changements institutionnels sur la base des différentes versions d'IPD est impossible. Les travaux devront tenir compte des différences entre les différentes versions de la base et des erreurs de mesures potentielles dans le temps.

La prochaine édition d'IPD est prévue pour 2012.

³ IPD 2009 a incorporé un jeu d'indicateurs sur ce champ en collaboration avec le comité technique « Sécurité foncière » de l'AFD et du ministère français des Affaires étrangères (Lavigne-Delville et Durand-Lasserre, 2009).

3. Construction d'*Institutional Profiles Database 2009* (IPD 2009)

3.1 La collecte des données

Le questionnaire IPD, rédigé en français⁴, a été adressé en février 2009 aux missions économiques du MINEIE et aux agences locales de l'AFD présentes dans les pays couverts. La collecte des données a pris quatre mois. Les personnes chargées de répondre au questionnaire avaient à répondre à 382 questions (les items élémentaires codés par une lettre et un chiffre à 4 digits⁵). Les questionnaires dont toutes les réponses n'étaient pas

documentées ont été renvoyés pour complément d'information. IPD n'incorpore pas de sources de données externes au questionnaire.

IPD 2001 et IPD 2006 comportaient des variables « de flux » évaluant les réformes institutionnelles, aux côtés des variables « de stock », évaluant l'état des institutions au moment de l'enquête. IPD 2009 ne comporte que des variables « de stock ».

3.2 Le système de notation

Les résultats de l'enquête sont des variables discrètes ordonnées. La notation s'est effectuée :

- soit de 1 à 4 quand la question portait sur l'évaluation d'un phénomène (exemple : niveau de la corruption) ;
- soit de 0 à 4 quand la question portait sur l'existence d'un dispositif (si non = 0) et sur la qualité de sa mise en œuvre (si oui, notez de 1 = faible qualité d'application à 4 = forte qualité d'application). Exemple : existence et efficacité de la mise en œuvre du dispositif de régulation de la concurrence.

Afin de réduire la subjectivité des réponses, les questions ont été, chaque fois que cela était réalisable, décomposées en variables élémentaires les plus objectives possible. Par exemple, la question sur la « Transparence de l'action publique dans le champ économique » (indicateur A300) est décomposée en six variables élémentaires.

L'indicateur A300 (à 3 digits) de « Transparence de l'action publique dans le champ économique », que nous retiendrons finalement, sera formé par agrégation des six items élémentaires à 4 digits, codés de A3000 à A3005.

A300. Transparence de l'action publique dans le champ économique

Si pas de publication, mettre 0 - si publication, noter de 1 = pas fiable à 4 = totalement fiable		
A3000	Budget de l'État	de 0 à 4
A3001	Fonds extrabudgétaires	4 = pas de fonds extrabudgétaires
A3002	Comptes des entreprises publiques	de 0 à 4
A3003	Comptes des banques publiques	de 0 à 4
A3004	Statistiques économiques et financières de base (comptabilité nationale, indices de prix, commerce extérieur, monnaie et crédit....)	de 0 à 4
A3005	La consultation du FMI au titre de l'article IV est-elle publiée ?	(non = 0 ; oui partiellement = 2 ; oui totalement = 4)

⁴ Les intitulés des variables sont présentés en français et en anglais dans IPD.

⁵ Par exemple l'item élémentaire B7021 correspond au secteur B (marché des biens et services) et à la fonction 7 (régulation des marchés, dialogue social) de la grille analytique présentée dans le tableau 1.

3.3 Vérification des données

Le processus de vérification des données d'IPD est effectué sur les réponses fournies par les répondants aux questions (les items élémentaires à 4 digits). Le présent paragraphe expose la méthode adoptée, visant à minimiser les biais dans la base de données et à maximiser la variance des indicateurs.

L'information quantitative et qualitative tirée des questionnaires

La collecte des données est alimentée par deux types d'informations. Tout d'abord, IPD inclut les données **quantitatives** telles qu'inscrites dans les réponses aux questions des items élémentaires.

Deuxièmement, le recueil des données inclut les informations **qualitatives** fournies par les commentaires que les répondants peuvent ajouter pour chacune des questions. Environ 10 % des réponses sont accompagnées d'un commentaire. Ceux-ci apportent une information additionnelle sur la notation effectuée, ou manifestent une difficulté de compréhension de la question. Dans ce dernier cas, la question est posée au répondant après clarification.

Sur la base des commentaires, quelques questions « faibles » ont été identifiées et éliminées d'IPD. Ces questions « faibles » sont celles qui ne sont pas pertinentes pour tous les pays, celles qui ont été comprises pour plusieurs pays en raison de formulations ambiguës. Sur un total de 382 questions initialement présentes dans le questionnaire, 25 d'entre elles ont été éliminées, conduisant à une base comportant au final 367 items élémentaires documentés par pays.

Cohérence de la base IPD

Le processus de vérification et de nettoyage de la base s'effectue également en contrôlant la cohérence logique des réponses. Ainsi, la question B400 « Privatisations dans le secteur non financier depuis 2006 » est suivie par la question B402 « Gouvernance du programme de privatisation ». Dans le cas où il a été répondu 0 à B400 (pas de privatisation), nous vérifions que les réponses à la question sur la gouvernance du processus sont bien 0.

La cohérence temporelle des réponses est aussi contrôlée pour les questions qui étaient documentées dans IPD 2001

et/ou dans IPD 2006. La plupart des caractéristiques institutionnelles (comme les ségrégations selon le sexe sur le marché du travail) ne changent pas considérablement sur une période de trois ans. Quand un changement de notation important apparaît, les répondants sont invités à confirmer ou infirmer leur réponse initiale. Les questions qui portent sur les politiques publiques, où les modifications peuvent être importantes sur une période courte, ne sont jamais modifiées.

Situations particulières et recodification

Quelques questions soulèvent des problèmes particuliers : quand une caractéristique institutionnelle n'est pas pertinente pour un pays, nous cherchons à « neutraliser » les réponses, autant que possible. Chaque cas est particulier.

Par exemple, deux pays, Hong Kong et Singapour, n'ont pas de zone rurale significative. Pour ces pays, les indicateurs concernant ces zones se voient attribuer la même valeur que pour les zones urbaines (questions B606, B609, B705 et D900). Dans le même esprit, quelques pays n'ont pas d'institutions décentralisées au niveau « subnational ». Dans ce cas, on attribue les mêmes notes que celles fournies pour le niveau national (questions A107 et A108).

Quelques pays n'ont pas de forces de l'ordre autres que la police et l'armée (question A2013). Pour ces pays, la note attribuée est la moyenne simple des réponses fournies aux autres questions de cet indicateur (« Contrôle politique sur les corps armés légaux » : sur l'armée (A2010), sur la police (A2011), sur les services secrets (A2012)).

Pour quelques pays, il est indiqué qu'il n'y pas de banques publiques. Pour la question A3003 (« Transparence de l'action publique dans le champ économique : comptes des banques publiques »), on reporte la note fournie pour les « comptes des entreprises publiques » (A3002).

La recodification intervient également dans les questions concernant les ressources naturelles (B3030 et B3031) ou concernant la présence de groupes minoritaires dans la population (B6082). Un pays sans ressources naturelles ou sans groupes minoritaires se verra attribué une note égale à la médiane des réponses des autres pays disposant de ces caractéristiques.

Enfin, nous avons construit un indicateur évaluant les subventions publiques aux prix des produits de première nécessité (A908f), à partir des variables B4041 (« Subventions directes aux prix des produits de base ») et

B4042 (« Pétrole : écart du prix à la pompe par rapport aux prix mondiaux »)⁶. Bien que cet indicateur n'apporte pas d'information supplémentaire extérieure à la base, il constitue un « marqueur » utile des politiques publiques sur ce thème.

3.4 Comparaison d'IPD 2009 avec des indicateurs institutionnels externes (calibrage)

Certains indicateurs de la base ont été comparés avec des indicateurs institutionnels externes pour en évaluer la proximité avec IPD 2009. L'exercice de calibrage permet d'identifier des *outliers*, c'est-à-dire des variables/pays présentant des écarts entre des indicateurs d'IPD et des indicateurs provenant d'autres bases de données couvrant le même champ thématique. Les indicateurs externes utilisés proviennent de cinq sources : le World Bank Institute, Transparency International, Reporters sans frontières, Freedom House et Heritage Foundation⁷.

IPD couvrant un champ thématique plus large que les autres bases de données institutionnelles, d'importantes parties d'IPD ne peuvent être concernées par cet exercice de calibrage, par manque d'indicateurs comparables.

Méthodologie du calibrage

Tout d'abord, les indicateurs externes sont recalculés dans un intervalle 0-4 pour faciliter la comparaison avec ceux d'IPD. Ensuite, nous recherchons dans IPD 2009 les indicateurs qui expriment au plus près les caractéristiques institutionnelles de l'indicateur externe que nous voulons utiliser pour le calibrage. Enfin, une régression linéaire est effectuée, en prenant l'indicateur externe comme variable expliquée et le (ou les) indicateur(s) d'IPD comme variable(s) explicative(s). Les variables explicatives doivent avoir une p-value inférieure à 0,1 pour être retenues dans la régression⁸. La valeur du R² indique la part de la variance de l'indicateur externe expliquée par le (ou les) indicateur(s) d'IPD 2009. Les variables/pays sont identifiées comme *outliers* en utilisant un intervalle de confiance à 95 %.

Le traitement des variables/pays présentant un écart significatif avec l'indicateur externe dans la régression suit les étapes suivantes : une recherche est effectuée dans les réponses au questionnaire concernant la variable/pays en question pour chercher si un commentaire peut expliquer

l'écart de la réponse. Quand les données existent, une comparaison est faite avec les valeurs correspondantes d'IPD 2009 dans les bases IPD 2001 et/ou IPD2006, pour chercher de l'information supplémentaire. Enfin, les explications qualitatives fournies avec l'indicateur externe, quand elles existent, permettent d'évaluer la proximité des contenus entre les indicateurs comparés.

Résultats du calibrage

Les résultats, présentés en détail dans l'annexe II, montrent que les régressions effectuées présentent des coefficients significatifs : toutes les p-values sont inférieures à 0,01, excepté pour la variable A800 (0,055)⁹. Les indicateurs d'IPD 2009 expliquent une part élevée de la variance des indicateurs externes. La moyenne des R² ajustés pour toutes les régressions est 0,72.

Pour les indicateurs d'IPD 2009 testés, l'exercice de calibrage confirme donc leur corrélation élevée avec les indicateurs externes. Ce résultat avait été obtenu dans les calibrages effectués sur IPD 2001 et IPD 2006. Comme dans les exercices précédents, les écarts observés relèvent essentiellement de différences de définition et de formulation entre les sources (IPD *versus* autres indicateurs).

⁶ La variable agrégée A908f est arbitrairement construite comme suit : $1 \times B4041$ (inversée) + $1/3 \times B4042$ (inversée). Le résultat est recalculé dans l'intervalle 0-4.

⁷ Les données ont été recueillies en juillet 2009 en provenance de :
- World Bank Institute, World Governance Indicators : <http://wbi.worldbank.org/wbi/>
- Transparency International : <http://www.transparency.org/>
- Reporters sans frontières : <http://www.rsf.org/>
- Freedom House : <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=1>
- Heritage Foundation : <http://www.heritage.org/>

⁸ La p-value permet d'interpréter les résultats de tests statistiques. Dans le cas présent, une p-value faible implique que la variable étudiée explique l'indicateur externe de façon significative.

⁹ L'indicateur de Reporters sans frontières est fondé sur deux critères : la liberté de la presse et la liberté d'accès à Internet. Afin d'avoir la combinaison de variables d'IPD la plus proche possible de cet indicateur, la variable d'IPD A800 qui comprend la liberté d'accès à Internet a été maintenue, en dépit de la valeur relativement élevée de sa p-value.

Au total, le but du calibrage n'est pas d'aligner des indicateurs d'IPD 2009 sur les indicateurs externes, mais d'identifier d'éventuelles incohérences majeures au niveau de l'ensemble des indicateurs analysés. En outre, il faut ajouter qu'une grande partie des indicateurs testés d'IPD sont

inclus dans la dernière version des WGI de la Banque mondiale (avec leurs valeurs d'IPD 2006). Pour cette raison supplémentaire (risque de circularité), et puisqu'aucune contradiction importante n'a été détectée, il a été décidé de maintenir IPD 2009 inchangée.

3.5 L'agrégation des données

Tous les 367 items élémentaires d'IPD (à 4 digits) sont disponibles dans la base en accès libre sur les sites indiqués *supra*, dans leur échelle ordinale (1-2-3-4 ou 0-1-2-3s-4). Les recherches peuvent être effectuées à partir de ces données, qui sont des variables discrètes.

Cependant, il peut être préférable de travailler sur une version réduite de la base, à partir d'indicateurs agrégés. L'objectif principal de l'agrégation des indicateurs est de concentrer l'information contenue dans la base de données : l'agrégation implique d'accepter de perdre de l'information, dont on peut supposer qu'elle recèle une part importante de « bruit », pour gagner en lisibilité sur l'ensemble des données agrégées. Le niveau optimal d'agrégation et la méthode adoptée¹⁰ dépendent des objectifs poursuivis dans la recherche.

Nous avons procédé à une réduction de la base, et mettons à la disposition des chercheurs, à côté de la base détaillée (367 items), deux versions agrégées d'IPD, « prêtes à l'emploi », incluant respectivement 133 et 93 indicateurs agrégés.

Nous exposons, dans les paragraphes suivants, la méthode d'agrégation adoptée pour construire les deux versions réduites d'IPD.

La première étape a consisté à réduire les données de la base selon la structure d'origine du questionnaire. Les items élémentaires (à 4 digits) sont en effet regroupés dans le questionnaire par leur proximité thématique. Les 367 items élémentaires à 4 digits ont donc été agrégés, dans une première étape, en 133 indicateurs (dont les codes portent 1 lettre et 3 digits). Une seconde agrégation réduit encore la base à 93 indicateurs (dont les codes portent 1 lettre et 2 digits).

Étape 1 : agrégation des 367 variables en 133 indicateurs (de 4 digits à 3 digits)

Dans le questionnaire, les 367 variables à 4 digits sont les réponses au questionnaire IPD. Elles sont assemblées en sous-groupes de variables dont le contenu est proche, qui forment un indicateur (à 3 digits). Ces indicateurs à 3 digits constituent le premier niveau d'agrégation. Par exemple l'indicateur « A300. Transparence de l'action publique dans le champ économique » est formé par six variables à 4 digits : A3000, A3001, A3002, A3003, A3004 et A3005 (voir au paragraphe 3.2.).

Le calcul des corrélations ordinaires (Pearson et Polychoric, prenant en compte le caractère ordinal des données), permet de vérifier que les sous-groupes d'items à 4 digits rassemblent des variables positivement corrélées, condition nécessaire pour les agréger. Quand la corrélation est négative, les variables sont isolées dans des indicateurs distincts. Ensuite, les variables sont agrégées à l'aide d'une moyenne pondérée. Les poids adoptés sont les écarts-types de chacun des items pour tous les pays¹¹. Cela signifie qu'un item élémentaire à 4 digits qui aurait une valeur identique pour tous les pays (qui ne discriminerait donc pas du tout les pays) aurait un poids nul dans l'agrégation. La méthode adoptée aboutit ainsi à donner un poids d'autant plus élevé à un item qu'il a une forte dispersion. La base de données ainsi agrégée à 3 digits fournit 133 indicateurs.

¹⁰ Il existe une grande diversité de méthodes d'agrégation (OCDE, 2005).

¹¹ D'autres méthodes d'agrégation sont possibles. Par exemple, on peut utiliser l'Analyse en composantes principales (ACP) sur les variables regroupées au sein de chacune des neuf fonctions qui structurent IPD (pour conserver la partition initiale de la base).

Cas particuliers dans l'agrégation

Les chercheurs qui souhaiteraient utiliser d'autres méthodes d'agrégation devront exclure du processus quelques variables qui sont, par nature, non agrégables. C'est le cas pour les sous-questions de l'indicateur A801 « Proximité politique du pays avec les grands pays acteurs mondiaux ou régionaux ».

Quelques indicateurs ont été agrégés par méthode multiplicative, en raison de leur nature : l'indicateur B701 « Concurrence dans la distribution (consommation des ménages) » est formé par trois items élémentaires : B7010 « Part de la grande distribution dans le commerce de détail (consommation des ménages) », B7011 « Part de la distribution assurée par des grandes firmes nationales » et B7012 « Part de la distribution assurée par des grandes firmes étrangères ». L'agrégation multiplicative a été aussi menée pour l'indicateur C900 « Microcrédit », qui est composé de trois items élémentaires : C9000 « Microcrédit informel », C9001 « Microcrédit institutionnel (soutenu par des ONG, des banques...) », et C9002 « Qualité des garanties du microcrédit (informel ou institutionnel) ». Dans les deux cas, les résultats de la multiplication ont ensuite été recalculés dans l'intervalle 0-4.

Étape 2 : agrégation des 133 indicateurs en 93 indicateurs (de 3 digits à 2 digits)

La base agrégée en 133 indicateurs (à 3 digits) contient encore un nombre trop élevé de variables pour certaines analyses statistiques, comme la classification ou l'analyse discriminante, par rapport au nombre limité d'observations (123 pays). Il a donc été procédé à un second niveau d'agrégation à partir de la base à 3 digits, en utilisant la même méthode de moyenne pondérée par les écarts-types de chaque variable pour tous les pays.

Les variables à 3 digits sont agrégées au sein de chacune des neuf fonctions institutionnelles, sur la base de leurs corrélations positives, comme pour l'étape 1.

Le tableau 2 résume les différentes étapes du processus de réduction de la base.

En annexe III, nous présentons une **vue d'ensemble** qui expose les deux bases de données réduites, à 133 et à 93 indicateurs. Les libellés des variables agrégées présentés dans cette vue d'ensemble sont des résumés exprimant le contenu de chacun des indicateurs. Ils ne reproduisent pas forcément le libellé de la base complète à 4 digits.

Tableau 2. Trois niveaux d'information, selon leur degré d'agrégation

Les trois bases de données IPD 2009	Nombre de variables
Items élémentaires à 4 digits	367
Variables à 3 digits	133
Variables à 2 digits	93

Conclusion

IPD fournit un outil original pour mesurer et comprendre la relation entre les différentes dimensions institutionnelles et la croissance économique à long terme

IPD procure une information détaillée, dans la version complète de la base, mais aussi une information agrégée. Nous encourageons les chercheurs à utiliser ces versions agrégées, mais aussi à explorer d'autres méthodes d'agrégation.

En rendant compte de la grande diversité des caractéristiques institutionnelles des pays en développement et en

transition, IPD permet aux chercheurs d'explorer quels facteurs institutionnels sont associés au développement et à la croissance, ou aux blocages de la croissance.

IPD illustre cette diversité des institutions formelles et informelles des pays, ainsi que la diversité de leurs combinaisons dans leur relation avec la croissance économique.

Les utilisateurs de la base garderont à l'esprit que les pays présentent une large variété de valeurs et de normes qui se reflètent dans leurs caractéristiques institutionnelles.

Sigles et abréviations

ACP	Analyse en composantes principales
CEPII	Centre d'études prospectives et d'informations internationales
ENSAE	École nationale de la Statistique et de l'administration économique
GDP	Gross Domestic Product
IPD	Institutional Profiles Database
IPD 2009	Institutional Profiles Database 2009
JEL	Journal of Economic Literature
MINEIE	Ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi
MGSOG	Maastricht Graduate School of Governance
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
UNU-MERIT	United Nations University – Maastricht Economic Research Institute on Innovation and Technology
WGI	Worldwide Governance Indicators

Bibliographie

- AMABLE, B. (2000), "Institutional Complementarity and Diversity of Social Systems of Innovation and Production", *Review of International Political Economy*, Vol. 7, Issue 4, December.
- ARNDT, C. et C. OMAN (2006), *Uses and Abuses of Governance Indicators*, OECD, Development Centre, Paris.
- AOKI, M. (2001), *Toward a Comparative Institutional Analysis*, MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- KHAN, M.H. (2008), "Vulnerabilities in Market-led Growth Strategies and Challenges for Governance", *DFID Research Paper Series on Governance for Growth*. School of Oriental and African Studies, University of London, UK.
- KHAN, M.H. (2009), *Learning, Technology Acquisition and Governance Challenges in Developing Countries*, Mimeo.
- KAUFMANN, D., A. KRAAY et P. ZOIDO-LOBATON (2002), "Governance Matters II", *World Bank Working Paper No 2772*, World Bank Institute, Washington, D.C.
- KAUFMANN, D., A. KRAAY et P. ZOIDO-LOBATON (1999), "Governance Matters", *World Bank Working Paper No 2196*, World Bank Institute, Washington, D.C.
- KAUFMANN, D., A. KRAAY et M. MASTRUZZI (2009), "Governance Matters VIII: Aggregate and Individual Governance Indicators 1996-2008", *World Bank Working Paper No. 4978*, World Bank Institute, Washington, D.C.
- LAVIGNE-DELVILLE, P. et A. DURAND-LASSERVE (sous la direction de) (2009), *Gouvernance foncière et sécurisation des droits dans les pays du Sud*, livre blanc des acteurs français de la coopération, comité technique « Foncier et développement », ministère des Affaires étrangères, Agence Française de Développement, Paris.
- MEISEL, N. (2004), *Culture de gouvernance et développement : un autre regard sur la gouvernance d'entreprise*, Centre de développement de l'OCDE, Organisation de coopération et développement économiques, Paris.
- MEISEL, N. et J. OULD AOUDIA (2008), « La « bonne gouvernance » est-elle une bonne stratégie de développement ? », *Document de travail No 58*, Agence Française de Développement, Paris.
- MEISEL, N. et J. OULD AOUDIA (2007), « Une nouvelle base de données institutionnelles : profils institutionnels 2006 », *Document de travail No 46*, Agence Française de Développement, Paris.
- OECD (2005), *Handbook on Constructing Composite Indicators: Methodology and User Guide*, Statistic Working Papers, Paris.
- NORTH, D.C. (1994), "Economic Performance through Time", *American Economic Review*, 84 (3).
- NORTH, D.C. (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, UK.
- NORTH, D.C., J. WALLIS et B. WEINGAST (2008), *Violence and Social Orders: a Conceptual Framework for Interpreting Recorded Human History*, Cambridge University Press, UK.
- RODRIK, D. (2008), "Governance, Growth, and Development Decision-making: Thinking about Governance", World Bank Institute, Washington D.C.
- SPENCE, M. (ed) (2008), *The Growth Report: Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development*, Commission on Growth and Development, World Bank.
- SZIRMAI, A. (2009), *Explaining Success and Failure in Economic Development*, UNU-MERIT, Maastricht.

Annexe 1. Les 123 pays couverts par IPD 2009

IPD 2009 : 123 pays								
1	AGO	Angola	42	GRC	Grèce	83	NPL	Népal
2	ARE	Émirats arabes unis	43	GTM	Guatemala	84	NZL	Nouvelle-Zélande
3	ARG	Argentine	44	HKG	Hong Kong	85	OMN	Oman
4	AUS	Australie	45	HND	Honduras	86	PAK	Pakistan
5	AUT	Autriche	46	HTI	Haïti	87	PAN	Panama
6	AZE	Azerbaïdjan	47	HUN	Hongrie	88	PER	Pérou
7	BEL	Belgique	48	IDN	Indonésie	89	PHL	Philippines
8	BEN	Bénin	49	IND	Inde	90	POL	Pologne
9	BFA	Burkina Faso	50	IRL	Irlande	91	PRT	Portugal
10	BGD	Bangladesh	51	IRN	Iran	92	PRY	Paraguay
11	BGR	Bulgarie	52	ISR	Israël	93	QAT	Qatar
12	BHR	Bahreïn	53	ITA	Italie	94	ROM	Roumanie
13	BOL	Bolivie	54	JOR	Jordanie	95	RUS	Russie
14	BRA	Brésil	55	JPN	Japon	96	SAU	Arabie saoudite
15	BWA	Botswana	56	KAZ	Kazakhstan	97	SDN	Soudan
16	CAF	Rép. centrafricaine	57	KEN	Kenya	98	SEN	Sénégal
17	CAN	Canada	58	KHM	Cambodge	99	SGP	Singapour
18	CHE	Suisse	59	KOR	Corée du Sud	100	SVK	Slovaquie
19	CHL	Chili	60	KWT	Koweït	101	SVN	Slovénie
20	CHN	Chine	61	LAO	Laos	102	SWE	Suède
21	CIV	Côte d'Ivoire	62	LBN	Liban	103	SYR	Syrie
22	CMR	Cameroun	63	LBY	Libye	104	TAI	Taïwan
23	COG	Congo	64	LKA	Sri Lanka	105	TCD	Tchad
24	COL	Colombie	65	LTU	Lituanie	106	TGO	Togo
25	CUB	Cuba	66	LVA	Lettonie	107	THA	Thaïlande
26	CYP	Chypre	67	MAR	Maroc	108	TUN	Tunisie
27	CZE	Rép. tchèque	68	MDG	Madagascar	109	TUR	Turquie
28	DEU	Allemagne	69	MEX	Mexique	110	TZA	Tanzanie
29	DNK	Danemark	70	MLI	Mali	111	UGA	Ouganda
30	DOM	Rép. dominicaine	71	MLT	Malte	112	UKR	Ukraine
31	DZA	Algérie	72	MNG	Mongolie	113	URY	Uruguay
32	ECU	Équateur	73	MOZ	Mozambique	114	USA	États-Unis
33	EGY	Égypte	74	MRT	Mauritanie	115	UZB	Ouzbékistan
34	ESP	Espagne	75	MUS	Maurice	116	VEN	Venezuela
35	EST	Estonie	76	MYS	Malaisie	117	VNM	Vietnam
36	ETH	Éthiopie	77	NAM	Namibie	118	YEM	Yémen
37	FIN	Finlande	78	NER	Niger	119	YUG	Serbie
38	FRA	France	79	NGA	Nigeria	120	ZAF	Afrique du Sud
39	GAB	Gabon	80	NIC	Nicaragua	121	ZAR	Congo Rép. dém.
40	GBR	Royaume-Uni	81	NLD	Pays-Bas	122	ZMB	Zambie
41	GHA	Ghana	82	NOR	Norvège	123	ZWE	Zimbabwe

Annexe 2. Résultats du calibrage

Comparaison d'indicateurs externes avec les indicateurs d'IPD 2009 (1/2)

Source	Banque mondiale									
	Liberté d'expression et redevabilité		Stabilité politique et violence	Efficacité des pouvoirs publics		Qualité de la réglementation		Etat de droit		Contrôle de la corruption
Constante	-1,52		-1,51	-0,48		-0,92		-2,04		-0,79
IPD 2009	A105	A100	A200	A303	A300	B300	B404	A200	A303	A302
Coefficient	0,72	0,57	1,28	0,88	0,66	0,23	0,26	0,73	0,65	1,04
P-value	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R ² ajusté	0,871		0,75	0,593		0,718		0,678		0,805
Variables/ Pays outliers	CMR, HTI, MNG, NAM, QAT, SDN, ZAR		BGD, BWA, ETH, GTM, LBN, NAM, SYR	ARE, BHR, CHE, CUB, HTI, QAT, SGP		COG, JPN, NPL, SAU, SGP, URY		CUB, HTI, QAT		IRN, KEN, NAM, ROM, SDN

Source : World Bank Institute, *Worldwide Governance Indicators (WGI)*, 2008.

Comparaison d'indicateurs externes avec les indicateurs d'IPD 2009 (2/2)

Source	Transparency International	Freedom House	Reporters sans frontières	Heritage Foundation
	Indice de perception de la corruption	Droits politiques	Liberté de la presse	Liberté des affaires
Constante	-0,93	6,15	3,57	0,61
IPD 2009	A302	A100	A103	A800
Coefficient	1,05	-0,81*	-0,78*	-0,25*
P-value	0,00	0,00	0,00	0,06
R ² ajusté	0,78	0,80	0,58	0,61
Variables/ Pays outliers	DOM, IRN, KEN, MOZ, SDN	BFA, CMR, HTI, IDN, KHM, MLI, MNG, NAM, TCD, TUN	CHN, ISR, LKA, PAK, PHL, QAT, VNM	CUB, HKG, LBY, ZWE

* Les coefficients sont négatifs car les données sont échelonnées dans la direction opposée.

Sources : Transparency International, Freedom House, Reporters sans frontières, Heritage Foundation.

Annexe 3. Vue d'ensemble d'IPD 2009 : variables à 2 digits et à 3 digits

Vue d'Ensemble - IPD 2009 : variables à 2-digits									
A. Institutions publiques, Société civile									
1- Institutions politiques									
Democratie, Egalité et Libertés	a10								
légalité des institutions politiques	A100								
participation politique	A101								
équilibre des pouvoirs	A102								
libertés publiques	A103								
liberté des médias	A104								
Stabilité et Légitimité politique	a11								
stabilité politique	A105								
légitimité de fait des autorités politiques	A106								
Décentralisation	a12								
décentralisation : dévolution des pouvoirs	A107								
décentralisation : autonomie d'action	A108								
2 - Sécurité des personnes et des biens, Ordre public									
Sécurité intérieure et Contrôle de la violence	a20								
sécurité intérieure	A200								
contrôle par l'Etat des corps armés	A201								
Contrôle de la violence de l'Etat par les ONG	a21								
Contrôle de la violence de l'Etat par les ONG	A202								
Sécurité extérieure	a22								
sécurité extérieure	A203								
3 - Fonctionnement des administrations publiques									
Gouvernance de l'Administration et la Justice	a30								
politiques économiques: transparence	A300								
politiques économiques: lisibilité	A301								
contrôle de la corruption	A302								
efficacité système fiscal	A303								
transparence des marchés publics	A304								
efficacité de la justice	A305								
efficacité de la gouvernance urbaine	A306								
Autonomie des politiques publiques	a31								
autonomie des politiques publiques par rapport aux acteurs économiques	A307								
Influence des bailleurs	a32								
influence des bailleurs sur les politiques publiques	A308								
Autonomie de fonctionnement et de création des organisations	a33								
autonomie de fonctionnement des organisations	A309								
autonomie de création des organisations	A310								
Capacités de l'Etat à réformer	a34								
capacités de l'Etat à mener des réformes dans le champ politique	A311								
capacités de l'Etat à mener des réformes hors du champ politique	A312								
Exonérations fiscales	a35								
exonérations fiscales	A313								
B. Marché des biens et services									
C. Marché des capitaux									
D. Marché du travail et Relations sociales									
Libertés et pluralisme syndical	d10								
libertés syndicales	D100								
pluralisme syndical et autonomie	D101								

Série Documents de travail / Working Papers Series

- N° 1 *A Poverty Forecasting Tool: A Case-Study of Senegal*
Thierry Latreille, AFD - January 2005.
- N° 2 Les OMD et l'aide de cinquième génération
Jean-David Naudet, AFD - mai 2005.
- N° 3 Biens publics mondiaux et développement : De nouveaux arbitrages pour l'aide ?
Sarah Marniesse, AFD - septembre 2005.
- N° 4 Agir en faveur des acteurs et des sociétés fragiles. Pour une vision renouvelée des enjeux de l'aide au développement dans la prévention et la gestion des crises
Beyond the Fragile State: Taking Action to Assist Fragile Actors and Societies
Jean-Marc Châtaigner et François Gaulme, AFD - septembre 2005.
- N° 5 La filière riz au Mali : compétitivité et perspectives de marché
Pierre Baris, Jean Zaslavsky, Serge Perrin - septembre 2005.
- N° 6 Turquie : Risque systémique bancaire et vulnérabilités macro-financières
François-Xavier Bellocq et Vincent Caupin, AFD - octobre 2005.
- N° 7 La Tunisie et le marché euro-méditerranéen du tourisme
Jean-Raphaël Chaponnière, CEPN et AFD et Marc Lautier, CARE, Université de Rouen - septembre 2005.
- N° 8 Le développement, une question de chance ? A propos du rapport sur le développement dans le monde 2006
« Equité et Développement »
Development, a Question of Opportunity? A Critique of the 2006 World Development Report: Equity and Development
Jean-Pierre Cling, Denis Cogneau, Jacques Loup, Jean-David Naudet, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud, DIAL - septembre 2005.
- N° 9 *Aid Selectivity According to Augmented Criteria*
Jacky Amprou, AFD, Patrick Guillaumont, Sylviane Guillaumont Jeanneney, CERDI - November 2005.
- N° 10 Le Cambodge rural face à la pauvreté : contribution à la réflexion sur les dynamiques agraires et le changement social
Julien Calas, AFD Phnom-Penh - janvier 2006.
- N° 11 Vietnam : les vulnérabilités macro-financières associées au processus d'émergence.
Vietnam: Macro-Financial Vulnerabilities Associated with the Emergence Process
François-Xavier Bellocq et Jean-Raphaël Chaponnière, AFD - janvier 2006.
- N° 12 Chine : la croissance et ses déséquilibres
François-Xavier Bellocq et Jean-Raphaël Chaponnière, AFD - janvier 2006.
- N° 13 Legs colonial et gouvernance contemporaine (Note de synthèse)
Jean-François Bayart, Romain Bertrand, Thornike Gordadze, Béatrice Hibou et Françoise Mengin, FASOPO (Fonds d'analyse des sociétés politiques) - mars 2006.

- N° 14 Apprendre pour vivre et travailler : contribution du GEFOP au Rapport sur le développement dans le monde 2007 de la Banque mondiale
Learning for Life and Work : GEFOP Contribution to the World Development Report 2007
Réseau GEFOP (Synthèse rédigée par R. Walther) - mars 2006.
- N° 15 La formation professionnelle en secteur informel (Note de problématique)
Vocational Training in the Informal Sector - Issue Paper
Richard Walther, consultant ITG - mars 2006.
- N° 16 La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Maroc
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Morocco Field Survey
Richard Walther, consultant ITG - juin 2006.
- N° 17 La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Cameroun
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Cameroon Field Survey
Richard Walther, consultant ITG, avec le concours d'Ewa Filipiak et de Christine Uhder, AFD - juillet 2006.
- N° 18 Rapport sur le risque-pays du Maroc
Jérôme Sgard, Cepii et Université de Paris-Dauphine - juin 2006.
- N° 19 La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Bénin
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Benin Field Survey
Richard Walther, consultant ITG, avec le concours d'Ewa Filipiak et de Christine Uhder - juillet 2006.
- N° 20 Institutions, développement et pauvreté
Institutions, Development and Poverty
Alice Sindzingre, CNRS, EconomiX, Université Paris X-Nanterre ; School of Oriental and African Studies (SOAS), Université de Londres - juillet 2006.
- N° 21 La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Sénégal
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Senegal Field Survey
Richard Walther, consultant ITG, avec le concours d'Ewa Filipiak et de Christine Uhder - juillet 2006.
- N° 22 Les fondations philanthropiques américaines, acteurs émergents de la mondialisation et piliers du dialogue trans-atlantique.
American Philanthropic Foundations: Emerging Actors of Globalization and Pillars of the Transatlantic Dialogue
Benoît Chervalier, German Marshall Fund of the United States, et Joseph Zimet, AFD - juillet 2006.
- N° 23 L'AFD et ses partenaires : La dimension culturelle
Philippe d'Iribarne, CEREB - CNRS - août 2006.
- N° 24 Secteur de l'eau au Sénégal - Un partenariat équilibré entre acteurs publics et privés pour servir les plus démunis ?
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD, et Cédric Ghesquières, consultant junior, AFD - Août 2006.
- N° 25 Décentralisation et politique de l'eau gratuite en Afrique du Sud: Quelle place pour le secteur privé ?
Decentralization and free water policy in South Africa: where does the private sector come in?
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD, et Cédric Ghesquières, consultant junior, AFD - août 2006.
- N° 26 L'intégration des programmes d'aide alimentaire aux politiques de développement du Niger : le cas de la crise alimentaire 2004-2005.
The Integration of Food Aid Programmes in Niger's Development Policies: the 2004-2005 Food Crisis
Dorothée Chen et Nicolas Meisel, département de la Recherche, AFD, en partenariat avec DIAL - septembre 2006.
- N° 27 Proposition d'organisation des outils de gestion du risque de marché au bénéfice des filières cotonnières africaines
Jean Cordier, Agrocampus Rennes - septembre 2006.

- N° 28 Les privatisations en zone franc – synthèse des travaux du groupe de travail MINEFI/AFD
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD - septembre 2006.
- N° 29 *Out of the financing trap? Financing post-conflict countries and LICUSs*
Marc Raffinot, Université-Dauphine, et Christine Rosellini, DIAL, Paris - October 2006.
- N° 30 La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain en Afrique du Sud
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the South Africa Field Survey
Richard Walther, ITG Consultant, Ewa Filipiak, département de la Recherche, AFD, et Christine Uhder, AFD - octobre 2006.
- N° 31 *The Brain Drain: What Do We Know?*
Frédéric Docquier, FNRS and IRES, Université Catholique de Louvain and World Bank - Khalid Sekkat, DULBEA, Université Libre de Bruxelles - October 2006.
- N° 32 Les délocalisations françaises vers la Turquie
Julien Gourdon, CERDI, Université d'Auvergne - décembre 2006.
- N° 33 Capital naturel et développement durable en Afrique
Natural Capital and Sustainable Development in Africa
Pierre-Noël Giraud, CERNA, Centre de recherche en économie industrielle, Ecole nationale supérieure des Mines de Paris, Denis Loyer, AFD - décembre 2006.
- N° 34 La formation professionnelle en secteur informel Rapport sur l'enquête terrain en Ethiopie
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Ethiopia Field Survey
Richard Walther, Consultant ITG - novembre 2006.
- N° 35 La formation professionnelle en secteur informel Rapport sur l'enquête terrain en Angola
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Angola Field Survey
Richard Walther, Consultant ITG - novembre 2006.
- N° 36 Les accords de partenariat économique : des accompagnements nécessaires
Economic Partnerships Agreements: Accompanying Measures Are Needed
Anna Lipchitz, département de la Recherche, AFD - janvier 2007.
- N° 37 Energie du Mali, ou les paradoxes d'un « échec retentissant »
Béatrice Hibou, CNRS - CERI, Olivier Vallée, Consultant, AFD - Janvier 2007.
- N° 38 *Public Private Partnerships in Water and Electricity in Africa*
Emmanuelle Auriol, ARQADE and IDEI Toulouse Sciences Economiques, Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD - January 2007.
- N° 39 *Economic Partnership Agreements and Regional Trade Flow Dynamics: The ECOWAS Case*
Benoît Faivre Dupaigre, Vanessa Alby-Flores, Borgui Yerima, Ann Vourc'h, Anna Lipchitz, Philippe Chedanne - March 2007.
- N° 40 La Régie des eaux de Phnom Penh : un modèle de gestion publique efficace
Aymeric Blanc et Alain Riès, département de la Recherche, AFD - mai 2007.
- N° 41 Répartition des gains dans les partenariats public-privé : effets comparés des modalités d'assiette d'une redevance de concession
Olivier Ratheaux, AFD - juin 2007.
- N° 42 *Potential Financial Frameworks for a Sustainable UNEO*
Helle Husum, COWI, Erik Brander, COWI, Suzanne A.K. Steensen, COWI, et Emmanuelle Lachaussée, AFD - June 2007

- N° 43 La concession des aéroports de Madagascar : une privatisation en trompe-l'œil ?
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD, et Olivier Gouirand, AFD - août 2007.
- N° 44 La concession du chemin de fer du Cameroun : les paradoxes d'une réussite impopulaire
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD, et Olivier Gouirand, AFD - août 2007.
- N° 45 Analyse rétrospective de la crise alimentaire au Niger en 2005
Jean-Pierre Olivier de Sardan, LASDEL, avec la participation de M. Ali Bako, E. Guillermet, O. Hamani, Y. Issa, M. Koné et M. Moha - septembre 2007.
- N° 46 Une nouvelle base de données institutionnelles : « Profils Institutionnels 2006 »
A new institutional database: "Institutional Profiles 2006"
Nicolas Meisel, département de la Recherche, AFD et Jacques Ould Aoudia, DGTPE - septembre 2007
- N° 47 *Governance of Renewable Natural Resources: Concepts, Methods and Tools*
Sheila Wertz-Kanounnikoff, Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et Dominique Rojat, AFD - September 2007.
- N° 48 La crise de la filière coton : conséquences économiques et financières au Burkina Faso
François Xavier Bellocoq et Arthur Silve, département de la Recherche, AFD - septembre 2007.
- N° 49 *Youth and labour market in Africa (DIAL)*
Jean-Pierre Cling, Flore Gubert, Christophe J. Nordman, Anne-Sophie, DIAL - October 2007.
- N° 50 *Culture and development: a review of literature. The continuing tension between modern standards and local contexts*
Hèla Yousfi, Researcher at "Gestion et société", CNRS, Paris - November 2007.
- N° 51 Transferts et déséquilibres macroéconomiques des économies ultramarines
Philippe Jean-Pierre, université de la Réunion - novembre 2007.
- N° 52 Eloignement, insularité et compétitivité dans les petites économies d'outre-mer
Bernard Poirine, maître de conférences d'économie à l'université de la Polynésie française - novembre 2007.
- N° 53 Pourquoi s'ouvrir ? Contraintes et perspectives pour les économies ultramarines
Jean-Michel Salmon, maître de conférences, CEREGMIA-faculté de droit et d'économie de la Martinique, université des Antilles et de la Guyane et consultant indépendant à STRADEVCO - novembre 2007.
- N° 54 *Regional Trade Agreements and Developing Countries: The Case of the Independent Pacific Island States*
Robert Scollay - November 2007.
- N° 55 *Corporate Social Responsibility in Turkey: Overview and Perspectives*
Naïg Cozannet, Agence Française de Développement, Helge Rieper, Frankfurt School of Management and Finance
Yekbun Gurgoz, Agence Française de Développement - December 2007.
- N° 56 Allocation géographique de l'APD française : comparaison entre la sélectivité de l'APD française totale et celle de l'Agence Française de Développement
Jacky Amprou, AFD, Carl Bernadac, AFD, Pascaline Magnes, ministère des Affaires étrangères - novembre 2007.
- N° 57 L'aide au commerce dans les pays en développement : des articulations complexes pour une efficacité réelle
Aid for Trade in Developing Countries: Complex Linkages for Real Effectiveness
Marilyne Huchet-Bourdon, maître de conférences en économie, Agrocampus Rennes, Anna Lipchitz, économiste, département de la Recherche, AFD, Audrey Rousson, consultante, AFD - janvier 2008.
- N° 58 La « bonne gouvernance » est-elle une bonne stratégie de développement ?
Is "Good Governance" a Good Development Strategy?
Nicolas Meisel, département de la Recherche, AFD, Jacques Ould Aoudia, Direction générale du Trésor et de la politique, économique du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi - janvier 2008.

- N° 59 Prospective et enjeux énergétiques mondiaux - Un nouveau paradigme
World Energy Prospects and Stakes - A New Paradigm
Bernard Laponche, consultant - janvier 2008.
- N° 60 Cycle du crédit et vulnérabilités financières : évolutions récentes dans certains pays émergents
Matteo Mogliani, Ecole d'économie de Paris - mars 2008.
- N° 61 L'industrie égyptienne depuis le début des années 1970 : histoire d'un développement contrarié
Egyptian Industry since the Early 1970s: A History of Thwarted Development
Hélène Djoufelkit-Cottenet, département de la Recherche, AFD - mars 2008.
- N° 62 *Africa and its Demographic Challenges: an Uncertain Future*
Patrice Vimard, Institut de recherche pour le développement (IRD) - April 2008.
- N° 63 *Comparative Fiscal Response Effects of Debt Relief: an Application to African HIPC*s
Danny Cassimon, Bjorn Van Campenhout, Institute of Development Policy and Management (IDPM), University of Antwerp, Belgium - March 2008.
- N° 64 Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie
Hélène Djoufelkit, économiste, Agence Française de Développement - juin 2008.
- N° 65 Préférences commerciales et règles d'origine : conséquences des APE pour l'Afrique de l'Ouest et centrale
Olivier Cadot, université de Lausanne, CEPR, CERDI et CEPREMAP, Calvin Djiofack, CERDI, Jaime de Melo, université de Genève, CEPR et CERDI - juin 2008.
- N° 66 *The investment climate in Egypt: Institutions or Relationships as Conditions for Sustainable Reform?*
Hèla Yousfi, Gestion et société, LISE, CNRS, John Humphrey, Institute of Development Studies, Brighton UK - June 2008.
- N° 67 *Privatisation and Regulatory Reform in the Middle East and North Africa (MEDA) Area - Telecom Case Study*
Mihoub Mezouaghi, AFD - June 2008.
- N° 68 Réduire le méthane : l'autre défi du changement climatique
Benjamin Dessus, Bernard Laponche, association Global chance - juillet 2008.
- N° 69 La présence chinoise en Afrique de l'Ouest : le cas du Mali et du Bénin
Mathilde Dupré et Weijing Shi, Institut d'études politiques de Paris - août 2008.
- N° 70 Pour une approche sociétale et politique du développement
Xavier Ricard Lanata, ethnologue, directeur des partenariats internationaux du Comité catholique contre la faim et pour le développement, CCFD - septembre 2008.
- N° 71 Politique publique, stratégie des acteurs et qualité du tourisme sud-méditerranéen : apports de l'économie industrielle
Abdelhakim Hammoudi, INRA et université Paris 2 - septembre 2008
- N° 72 L'Indonésie dix ans après la crise
François-Xavier Bellocq, département de la Recherche, AFD, Jean-Raphaël Chaponnière, département Asie, AFD - septembre 2008
- N° 73 *External Debt in Low-Income Countries: Taking Stock and New Perspectives*
Hélène Djoufelkit-Cottenet et Cécile Valadier département de la Recherche, AFD - October 2008.
- N° 74 Balances migratoires. Concept, hypothèses et discussions
Thomas Mélonio, département de la Recherche, AFD - October 2008.
- N° 75 Viabilité de la dette des pays à faible revenu dans une perspective de reendettement post-allègements de dette
Hélène Djoufelkit-Cottenet, département de la Recherche, AFD, Marc Raffinot, Université Paris Dauphine, LEDa, DIAL - décembre 2008.

- N° 76 *Market Access and Specialization in Cash Crops: Vietnam's Expected Gains from WTO Accession*
Barbara Coello, Paris School of Economics at the Laboratoire d'économie appliquée - Institut national de recherche agronomique (LEA -INRA) - December 2008.
- N° 77 *The Banking System of Vietnam after the Accession to WTO: Transition and its Challenges*
François-Xavier Bellocq et Arthur Silve, département de la Recherche, AFD - December 2008.
- N° 78 « L'itinéraire professionnel du jeune africain » Les résultats d'une enquête auprès de jeunes leaders africains sur les « dispositifs de formation professionnelle post-primaire »
Richard Walther, consultant ITG, Marie Tamoifo, porte-parole de la jeunesse africaine et de la diaspora
Contact : Nicolas Lejosne, département de la Recherche, AFD - janvier 2009.
- N° 79 Le ciblage des politiques de lutte contre la pauvreté : quel bilan des expériences dans les pays en développement ?
Emmanuelle Lavallée, Anne Olivier, Laure Pasquier-Doumer, Anne-Sophie Robilliard, DIAL - février 2009.
- N° 80 Les nouveaux dispositifs de formation professionnelle post-primaire. Les résultats d'une enquête terrain au Cameroun, Mali et Maroc
Richard Walther, Consultant ITG
Contact : Nicolas Lejosne, département de la Recherche, AFD - mars 2009.
- N° 81 *Economic Integration and Investment Incentives in Regulated Industries*
Emmanuelle Auriol, Toulouse School of Economics, Sara Biancini, Université de Cergy-Pontoise, THEMA,
Comments by : Yannick Perez and Vincent Rious - April 2009.
- N° 82 Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie - Etude 1. Mesures de la « richesse totale » et soutenabilité du développement de la Nouvelle-Calédonie
Clément Brelaud, Cécile Couharde, Vincent Géronimi, Elodie Maître d'Hôtel, Katia Radja, Patrick Schembri, Armand Taranco, université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines, GEMDEV
Contact : Valérie Reboud, département de la Recherche, AFD - juin 2009.
- N° 83 *The Global Discourse on "Participation" and its Emergence in Biodiversity Protection*
Olivier Charnoz - July 2009.
- N° 84 *Community Participation in Biodiversity Protection: an Enhanced Analytical Framework for Practitioners*
Olivier Charnoz - August 2009.
- N° 85 Les Petits opérateurs privés de la distribution d'eau à Maputo : d'un problème à une solution ?
Aymeric Blanc, Jérémie Cavé, LATTIS, Emmanuel Chaponnière, Hydroconseil
Contact : Aymeric Blanc, département de la recherche, AFD - août 2009.
- N° 86 Les transports face aux défis de l'énergie et du climat
Benjamin Dessus, Global Chance.
Contact : Nils Devernois, département de la Recherche, AFD - septembre 2009.
- N° 87 Fiscalité locale : une grille de lecture économique
Guy Gilbert, professeur des universités à l'Ecole normale supérieure (ENS) de Cachan
Contact : Réjane Hugounenq, département de la Recherche, AFD - septembre 2009.
- N° 88 Les coûts de formation et d'insertion professionnelles - Conclusions d'une enquête terrain en Côte d'Ivoire
Richard Walther, expert AFD avec la collaboration de Boubakar Savadogo (Akilia) et de Borel Foko (Pôle de Dakar)
Contact : Nicolas Lejosne, département de la Recherche, AFD - octobre 2009.